

SITUATION

Maladies : Ces dernières semaines, le réseau signale un regain du **Dollar spot** dans la moitié Sud de la France (06-40-64), présence d'**Anthraxnose** (06) sur greens de golf. Dans l'Est, présence de **Dollar spot**, **Rhizoctonia cerealis** et **Fusariose estivale** et **Anthraxnose** (62). Dans le centre et le Nord de la France, la situation est relativement calme en cette rentrée, le Dollar spot et l'Anthraxnose sont contenus, même observation en zone de montagne. Sur gazon à vocation sportive, dégâts de **Sclerotium rolfsii** (33) qui est aussi très présent, enfin la **Pyriculariose** très présente de juillet à fin août sur plusieurs situations de football et de rugby pendant les fortes chaleurs semble se calmer. Le risque *Pyricularia grisea* s'éloigne d'autant que les températures ont baissé franchement : maintenir quand même la vigilance dans le Sud. Localement, présence d'**Anthraxnose** (10, 60) et de **Pythium** (60) sur gazon à vocation sportive. Sur gazon d'agrément, le Dollar spot est aussi très présent sur gazon d'agrément (33).

Ravageurs : Présence dégâts de **Tipules** sur greens de golfs (06-64-74), le début du vol est signalé en Corse.



Adventices : Pour les graminées : rarement la **Digitaire sanguine** encore signalée sur gazon d'agrément (33) et fairways de golf (06-40-64-74) a généré autant de levées. Cette levée échelonnée et tardive revêt un caractère exceptionnel cette année, ce qui pose des problèmes de gestion. Présence d'**Eleusine** sur fairways (06).


Pour les dicotylédones : présence de **Pissenlit** sur fairways de golf (74).



Autres : Présence de turricules de **Vers de terre** (74). Dégâts importants de **Sangliers** qui ont été observés sur les départs, les fairways et dans les roughs (14). Dégâts de **Lapins** importants sur les tours de greens et autour des bunkers (14).

Vos observations :	Groupe 1 BASSIN PARISIEN / Centre / Centre-Est : Île-de- France, Centre, Bourgogne	Groupe 2 NORD-OUEST : Basse-Normandie, Haute-Normandie, Bretagne, Pays-de-la- Loire	Groupe 3 NORD-EST : Nord-Pas-de-Calais, Alsace, Lorraine, Picardie, Franche-Comté, Champagne-Ardenne	Groupe 4 SUD-OUEST : Poitou-Charentes, Aquitaine, Limousin, Auvergne, Midi-Pyrénées, Pays Basque	Groupe 5 SUD-EST : Rhône-Alpes, PACA, Languedoc- Roussillon, Corse
Dollar spot	RAS		Forte présence de dollar spot sur golf et gazon d'agrément		
					
			Photo : Symptômes de Dollar spot sur fairways : Nicolas Breseghello	Photo : Symptômes sur gazon d'agrément : Jean-Pierre Fiocre	

Vos observations :	Groupe 1 BASSIN PARISIEN / Centre / Centre-Est : Île-de- France, Centre, Bourgogne	Groupe 2 NORD-OUEST : Basse-Normandie, Haute-Normandie, Bretagne, Pays-de-la- Loire	Groupe 3 NORD-EST : Nord-Pas-de-Calais, Alsace, Lorraine, Picardie, Franche-Comté, Champagne-Ardenne	Groupe 4 SUD-OUEST : Poitou-Charentes, Aquitaine, Limousin, Auvergne, Midi-Pyrénées, Pays Basque	Groupe 5 SUD-EST : Rhône-Alpes, PACA, Languedoc- Roussillon, Corse
<i>Sclerotium rolfsii</i>	RAS			Présence de plusieurs foyers de <i>Sclerotium rolfsii</i> (33)  <p>Photo : présence de sclérotés <i>S.rolfsii</i> sur pelouses à vocation sportive Hervé De Latour</p>	



Vos observations :	Groupe 1 BASSIN PARISIEN / Centre / Centre-Est : Île-de- France, Centre, Bourgogne	Groupe 2 NORD-OUEST : Basse-Normandie, Haute-Normandie, Bretagne, Pays-de-la- Loire	Groupe 3 NORD-EST : Nord-Pas-de-Calais, Alsace, Lorraine, Picardie, Franche-Comté, Champagne-Ardenne	Groupe 4 SUD-OUEST : Poitou-Charentes, Aquitaine, Limousin, Auvergne, Midi-Pyrénées, Pays Basque	Groupe 5 SUD-EST : Rhône-Alpes, PACA, Languedoc- Roussillon, Corse
<i>Anthraxose</i>	<p>Présence d'Anthraxose sur golf et gazon à vocation sportive dans toutes les régions.</p>  <p>Photo : Jean-Michel Montauban</p>				
<i>Pythium sp</i>	RAS		<p>Présence de Pythium gazon à vocation sportive (10)</p>  <p>Photo : Jérôme Gudin</p>		

Vos observations :	Groupe 1 BASSIN PARISIEN / Centre / Centre-Est : Île-de- France, Centre, Bourgogne	Groupe 2 NORD-OUEST : Basse-Normandie, Haute-Normandie, Bretagne, Pays-de-la- Loire	Groupe 3 NORD-EST : Nord-Pas-de-Calais, Alsace, Lorraine, Picardie, Franche-Comté, Champagne-Ardenne	Groupe 4 SUD-OUEST : Poitou-Charentes, Aquitaine, Limousin, Auvergne, Midi-Pyrénées, Pays Basque	Groupe 5 SUD-EST : Rhône-Alpes, PACA, Languedoc- Roussillon, Corse
<i>Rhizoctonia cerealis</i>	<p><i>Présence de Rhizoctonia cerealis (62) sur greens</i></p>  <p>Photo : Christophe Langlard</p>			RAS	

Vos observations :	Groupe 1 BASSIN PARISIEN / Centre / Centre-Est : Île-de- France, Centre, Bourgogne	Groupe 2 NORD-OUEST : Basse-Normandie, Haute-Normandie, Bretagne, Pays-de-la- Loire	Groupe 3 NORD-EST : Nord-Pas-de-Calais, Alsace, Lorraine, Picardie, Franche-Comté, Champagne-Ardenne	Groupe 4 SUD-OUEST : Poitou-Charentes, Aquitaine, Limousin, Auvergne, Midi-Pyrénées, Pays Basque	Groupe 5 SUD-EST : Rhône-Alpes, PACA, Languedoc- Roussillon, Corse
Tipules				<p>Présence de tipules (06-64-74 et Corse)</p>  <p>Photo : Ollivier Dours</p>	
Digitaire sanguine	<p>Présence très importante de Digitaire sanguine sur golf et gazon d'agrément</p>  <p>Photo : Ollivier Dours</p>				

Vos observations :	Groupe 1 BASSIN PARISIEN / Centre / Centre-Est : Île-de- France, Centre, Bourgogne	Groupe 2 NORD-OUEST : Basse-Normandie, Haute-Normandie, Bretagne, Pays-de-la- Loire	Groupe 3 NORD-EST : Nord-Pas-de-Calais, Alsace, Lorraine, Picardie, Franche-Comté, Champagne-Ardenne	Groupe 4 SUD-OUEST : Poitou-Charentes, Aquitaine, Limousin, Auvergne, Midi-Pyrénées, Pays Basque	Groupe 5 SUD-EST : Rhône-Alpes, PACA, Languedoc- Roussillon, Corse
Sangliers	<p align="center">Présence et dégâts très importants de sangliers sur golf (14)</p>  <p align="center">Photo : dégâts après le passage de sangliers : Pascal Van Hollemersch</p>				

Vos observations :	Groupe 1 BASSIN PARISIEN / Centre / Centre-Est : Île-de- France, Centre, Bourgogne	Groupe 2 NORD-OUEST : Basse-Normandie, Haute-Normandie, Bretagne, Pays-de-la- Loire	Groupe 3 NORD-EST : Nord-Pas-de-Calais, Alsace, Lorraine, Picardie, Franche-Comté, Champagne-Ardenne	Groupe 4 SUD-OUEST : Poitou-Charentes, Aquitaine, Limousin, Auvergne, Midi-Pyrénées, Pays Basque	Groupe 5 SUD-EST : Rhône-Alpes, PACA, Languedoc- Roussillon, Corse
Lapins	RAS	Dégâts de lapins sur tour de green (14)  Photo : Ollivier Dours	RAS		
Vers de terre	RAS				Présence de vers de terre zone montagne (74)  Photo : Ollivier Dours

Vos observations :	Groupe 1 BASSIN PARISIEN / Centre / Centre-Est : Île-de- France, Centre, Bourgogne	Groupe 2 NORD-OUEST : Basse-Normandie, Haute-Normandie, Bretagne, Pays-de-la- Loire	Groupe 3 NORD-EST : Nord-Pas-de-Calais, Alsace, Lorraine, Picardie, Franche-Comté, Champagne-Ardenne	Groupe 4 SUD-OUEST : Poitou-Charentes, Aquitaine, Limousin, Auvergne, Midi-Pyrénées, Pays Basque	Groupe 5 SUD-EST : Rhône-Alpes, PACA, Languedoc- Roussillon, Corse
Pissenlit	RAS			<p style="text-align: center;">Présence de pissenlit (74)</p>  <p style="text-align: center;">Photo : Ollivier Dours</p>	
Digitaire sanguine	<p style="text-align: center;">Présence très importante et exceptionnelle de Digitaire sanguine sur golf et gazon d'agrément zone sud de la France</p>  <p style="text-align: center;">Photo : Ollivier Dours</p>				

Les ravageurs du sol : Les Tipules

En complément du BULLETIN D'ALERTE n° 9 au 22 septembre 2017, dans lequel est bien identifié l'insecte et le cycle des tipules ainsi que le suivi biologique à mettre en œuvre qui n'est pas un raisonnement de seuil de nuisance mais bel et bien la notion d'un seuil de nuisibilité.

L'analyse des risques phytosanitaires est réalisée grâce aux éléments de biologie et d'épidémiologie, ainsi qu'avec les outils d'aide à la décision correspondants : nuisibilité du bioagresseur, stade phénologique de la culture, sensibilité variétale, météo, suivis biologiques spécifiques, données de modélisation, de piégeage et/ou d'observations visuelles, efficacité potentielle des auxiliaires, méthodes de lutte disponibles... Toutes ces dispositions conduisent à la protection intégrée. Elles tolèrent les traitements insecticides tout en incluant les solutions biologiques homologuées sur l'usage si elles sont raisonnées en fonction de la pression en ravageurs et compatibles avec les auxiliaires.

L'objectif étant toujours de ne pas dépasser **le seuil de nuisance esthétique** qui dépend d'une observation des dégâts directs, ce que les gestionnaires font généralement sur le gazon. Mais le raisonnement qui en découle est approximatif car il ne tient pas compte du stade de la Tipule, mais **le seuil de nuisibilité** qui, lui, correspond à un sondage est différent (voir ci-dessous les techniques de comptage et appréciation du stade moyen des tipules par un déplacage ou d'un suivi biologique de la tipule).

Déplacage, comptage des larves présentes puis remise en place ou technique du Hole cutter

Différentes techniques d'échantillonnage ou d'observations existent :

Echantillonnage avec un couteau ou une tarière (hole-cutter) ou petite bêche sur les zones historiques de l'année précédente où ont été observées des larves d'insectes ou des dégâts.

Trempage-hole-cutter.

Déplacage puis comptage des larves présentes puis remise en place de la plaque.



Technique du déplacage



Hole-cutter - trempage

Pourquoi cette différenciation de seuil est-elle si importante ?

L'objectif d'apprécier **un seuil de nuisibilité** est de bien positionner les insecticides tout comme les nématodes entomopathogènes afin qu'ils soient efficaces : trop tôt le risque est de ne contrôler qu'une partie de la population, trop tard le stade sensible de l'insecte est dépassé et c'est souvent le cas si l'on raisonne les traitements sur la seule appréciation d'un seuil de nuisance.

Lutte biologique :

Les nématodes entomopathogènes (*Steinernema carpocapsea*) sont efficaces principalement sur jeunes stades larvaires (L1 & L2). Afin de garantir la présence de jeunes larves de tipules, l'application des nématodes *Steinernema carpocapsae* doit se réaliser environ deux semaines après les premières éclosions d'adultes. Veiller à ce que la température du sol soit supérieure à 12°C et soignez la quantité d'eau d'irrigation post-traitement selon votre type de sol (trop d'apport lessivage, pas assez risqué de ne pas permettre la rencontre hôte-parasite).

Remarque :

A ce jour, seuls les nématodes entomopathogènes doivent être utilisés sur l'usage gazon de graminées contre les TIPULES, aucune spécialité de biocontrôle ou phytosanitaire (champignon, bactéries, virus, PPP,..) ; elles ne disposent pas d'une A.M.M actuellement sur l'usage Gazons de graminées*traitements des parties aériennes* Insecte du sol.